

Charte d'utilisation de l'espace jeux vidéo des médiathèques du Val d'Amour

Le Val
d'Amour
Communauté
de communes

Version du 08-10-2019

Les médiathèques de Mont-sous-Vaudrey et Bel Air mettent à disposition de leurs adhérents un espace dédié aux jeux vidéo. Celui-ci est constitué d'une console (*Playstation 4 Pro* et *Nintendo Switch*) et de quatre ordinateurs de jeux.

Conditions d'accès

L'espace jeux vidéo est accessible à partir de 7 ans sur les horaires suivants : les samedis à Mont-sous-Vaudrey de 13h à 16h et à Port-Lesney / Bel Air de 14h à 17h, en alternant d'une semaine à l'autre.

Pour les moins de 7 ans, des animations spécifiques seront proposées ponctuellement.

L'approbation écrite de la charte d'utilisation est indispensable (**accord des parents pour les mineurs**).

Les jeux proposés sur ces tranches horaires ne dépasseront pas le PEGI 12*. L'autorisation des parents est demandée pour permettre aux enfants de moins de 12 ans de jouer à ces jeux.

La Charte sera à signer de nouveau lors du renouvellement de l'adhésion à la médiathèque.

Réservation

Du fait du nombre limité de places, la réservation d'un créneau est vivement conseillée. Elle se fait sur place ou par téléphone deux semaines à l'avance maximum. Le joueur a le droit de réserver un seul créneau de 50 minutes par jour et n'est pas autorisé à changer de console ou d'ordinateur durant ces 50 minutes.

La réservation est annulée en cas de retard de plus de 10 minutes.

Utilisation du service

En arrivant, le joueur déclare son identité auprès du médiathécaire en charge de l'espace (pour vérification de l'abonnement ainsi que de la signature de la charte) et lui indique quel matériel il souhaite utiliser.

Le jeu sur la console a été choisi pour le mois, les joueurs ne sont pas autorisés à le changer. Dans le cas d'un jeu multi-joueurs, chaque joueur devra s'inscrire de façon indicative et nominative.

Sur les ordinateurs le joueur peut changer de jeux à partir du moment où il le sélectionne dans la bibliothèque de jeux dématérialisés. Les quatre ordinateurs ne proposent pas tous les mêmes jeux.

Les sauvegardes sont autorisées mais les médiathécaires ne sont pas responsables de leur suppression ou modification.

Restrictions

Il est interdit d'installer ou de supprimer quelconques logiciels ou jeux sur les ordinateurs ou les consoles, ou de modifier leurs configurations. S'adresser au bibliothécaire en cas de problème.

Le joueur se doit d'avoir une attitude modérée. Le médiathécaire a le droit de mettre fin à une session trop bruyante ou en cas d'attitude inappropriée.

En cas de détérioration du matériel, le joueur est tenu de remplacer le matériel à l'identique ou celui-ci sera facturé.

Nourriture et boissons sont interdites.

Le non-respect des conditions entraînera une exclusion temporaire ou définitive du service.

***PEGI** : « La classification d'un jeu confirme qu'il convient aux joueurs de plus d'un certain âge. En conséquence, un jeu PEGI 7 convient uniquement aux personnes âgées de sept ans et plus et un jeu PEGI 18 n'est adapté qu'aux adultes de dix-huit ans et plus. La signalétique PEGI considère l'adéquation de l'âge d'un jeu, pas le niveau de difficulté. »

***PEGI 12** : « Des jeux vidéo montrant de la violence sous une forme plus graphique par rapport à des personnages imaginaires et/ou une violence non graphique envers des personnages à figure humaine entrent dans cette classe d'âge. Des insinuations à caractère sexuel ou des postures de type sexuelles peuvent être présentes, mais dans cette catégorie les grossièretés doivent rester légères. Les jeux d'argent tels qu'ils se déroulent normalement dans le monde réel, dans les casinos ou dans les salles de jeux de hasard, sont également autorisés (par exemple les jeux de cartes qui, dans le monde réel, seraient joués pour de l'argent).

Source et informations complémentaires : <https://pegi.info/fr>

Pour tous renseignements :

➤ cedric.deplanque@valdamour.com

➤ mediatheque@valdamour.com

Tél. Bel Air : 03 84 73 70 98

Tél. Mont-sous-Vaudrey : 03 84 80 01 44

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Déclare avoir pris connaissance de la Charte d'utilisation de l'Espace Jeux Vidéo des Médiathèques du Val d'Amour, l'accepte, et m'engage à la respecter.

À, le

Signature :

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Déclare avoir pris connaissance de la Charte d'utilisation de l'Espace Jeux Vidéo des Médiathèques du Val d'Amour, l'accepte, et m'engage à la respecter.

À, le

Signature :

Autorisation parentale (à remplir pour les mineurs)

Représentant légal

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Autorise le(s) mineur(s) ci-dessus à utiliser l'Espace Jeux Vidéo des Médiathèques du Val d'Amour.

(cochez si vous êtes d'accord)

Autorise l'enfant/les enfants de moins de 12 ans à jouer à des jeux PEGI 12.

(cochez si vous êtes d'accord)

À, le

Signature :